

## **Répression arbitraire contre 72 enseignants parisiens qui contestent les réformes Darcos**

Depuis le début de l'année scolaire, les réformes Darcos imposent aux enseignants de mettre en place 2 heures hebdomadaires de soutien pour les élèves en difficulté. Ces deux heures doivent se faire hors du temps scolaire, ce qui pénalise et stigmatise les élèves et n'apporte rien en terme d'apprentissage. Dans le même temps, le ministère a unilatéralement supprimé deux heures hebdomadaires de cours à tous les élèves (ce qui constitue au total 1 an dans la scolarité obligatoire qui disparaît) et prétexté la mise en place de l'aide personnalisée pour supprimer 3000 postes RASED (dont 1500 sont sédentarisés) en 2009 ; rien ne garantissant qu'il s'arrête là les années suivantes.

Partout en France, des enseignants, soutenus par leurs syndicats et la FCPE refusent de mettre en place ce dispositif sans pour autant se soustraire à leurs obligations de service.

À ce jour l'inspecteur d'académie de Paris a ciblé 72 enseignants – en dépit du refus signifié par plus de 600 enseignants - de façon totalement arbitraire voire aberrante (personnels en congé longue maladie ...) et leur a adressé un courrier les menaçant de sanctions disciplinaires et du retrait de salaire de deux jours par mois à partir du mois d'octobre.

Soutenus par plusieurs organisations syndicales, nous, enseignants parisiens dénonçons ces mesures répressives et exigeons l'abandon de toute sanction.

Nous sommes fermement décidés à poursuivre et à étendre l'action collective dans laquelle nous revendiquons tous d'être engagés.

<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>	<b>Ecole</b>	<b>Signature</b>